



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auxiliaires de puériculture

Question écrite n° 56267

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les préoccupations des auxiliaires de puériculture diplômés d'État. Ils s'interrogent sur la reconnaissance de leur profession et sur la place qui lui est faite, alors que de nombreuses réflexions en cours les inquiètent sur le devenir de leur profession. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56267

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7377

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)